

# AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - P

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/03/2023

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

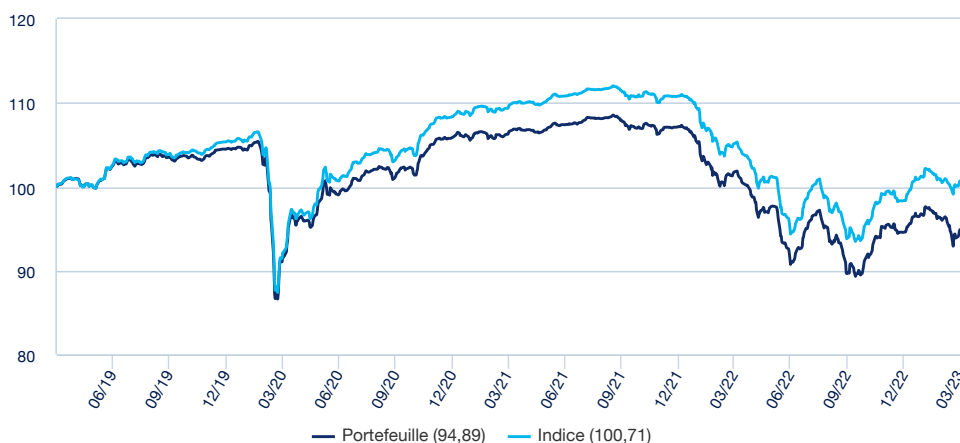
Valeur Liquidative (VL) : **95,09 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2023**  
Actif géré : **210,96 (millions EUR)**  
Code ISIN : **FR0013340916**  
Code Bloomberg : **AMDEHYP FP**  
Indice de référence :  
**100% ICE BOFA BB EURO HIGH YIELD INDEX**  
Notation Morningstar "Overall" © : **2**  
Catégorie Morningstar © : **EUR HIGH YIELD BOND**  
Nombre de fonds de la catégorie : **761**  
Date de notation : **28/02/2023**

## Objectif d'investissement

L'objectif est de surperformer sur la durée de placement recommandée l'indice de référence.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	30/12/2022	28/02/2023	30/12/2022	31/03/2022	31/03/2020	-	01/04/2019
<b>Portefeuille</b>	0,33%	-1,32%	0,33%	-6,76%	3,63%	-	-5,11%
<b>Indice</b>	2,40%	-0,03%	2,40%	-4,22%	9,30%	-	0,71%
<b>Ecart</b>	-2,07%	-1,29%	-2,07%	-2,55%	-5,67%	-	-5,81%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Portefeuille</b>	-11,74%	1,21%	1,34%	-	-
<b>Indice</b>	-11,24%	2,26%	2,84%	-	-
<b>Ecart</b>	-0,50%	-1,05%	-1,50%	-	-

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**  
Date de création du compartiment/OPC : **10/07/2018**  
Date de création de la classe : **10/07/2018**  
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
Eligible PEA : **Non**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**1 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**  
Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**  
Frais courants : **1,06% (prélevés 31/05/2022)**  
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**  
Commission de surperformance : **Oui**

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	7,85%	6,09%	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE



**Jean Luc Thomas**  
Gérant de portefeuille



**Thierry Lebaupain**  
Gérant de portefeuille



**Marina Cohen**  
Responsable Crédit High Yield

Commentaire de gestion

Dans un contexte marqué par de fortes tensions sur le secteur bancaire, le HY Euro BB (Indice ICE HE10) a reculé de seulement -0.03% sur le mois de Mars, l'écartement de spread de 45bp ayant été compensé par la baisse des taux dans un mouvement de « fuite vers la qualité ». En baisse de -5.1%, les CCC ont nettement sous-performé les émetteurs BB et B (-0.39%).

La faillite de la Silicon Valley Bank, banque américaine spécialisée dans le financement du secteur de la tech, pour des raisons majoritairement spécifiques (clientèle concentrée, fuite de dépôts, pertes potentielles non comptabilisées), a néanmoins fait craindre une remontée du risque systémique, contenue par l'intervention de la Fed via la garantie de dépôts notamment. Cet événement a amené les investisseurs à s'interroger sur la santé financière de l'ensemble des banques régionales américaines, particulièrement exposées au secteur de l'immobilier commercial. Les difficultés de la banque Crédit Suisse, mises en exergue dans ce contexte, ont également pesé sur les marchés financiers. Le soutien de la Banque Nationale Suisse puis son rachat par UBS ont calmé le jeu, mettant toutefois à mal le secteur des subordonnées financières, les AT1 du groupe Crédit Suisse ayant perdu la totalité de leur valeur, contrairement à ses actions. Ainsi, l'indice ICE COCO (couvert en Euro) a reculé de -10.7% sur le mois.

Les risques de resserrement des conditions financières liés aux tensions sur le secteur bancaire ont conduit à une révision en baisse des estimations de taux terminal, tant au niveau de la Fed que de la BCE. Les deux banques centrales ont toutefois continué à relever leurs taux directeurs en Mars, de 25bp et de 50bp respectivement, la BCE se montrant relativement moins accommodante en raison d'une inflation sous-jacente toujours élevée.

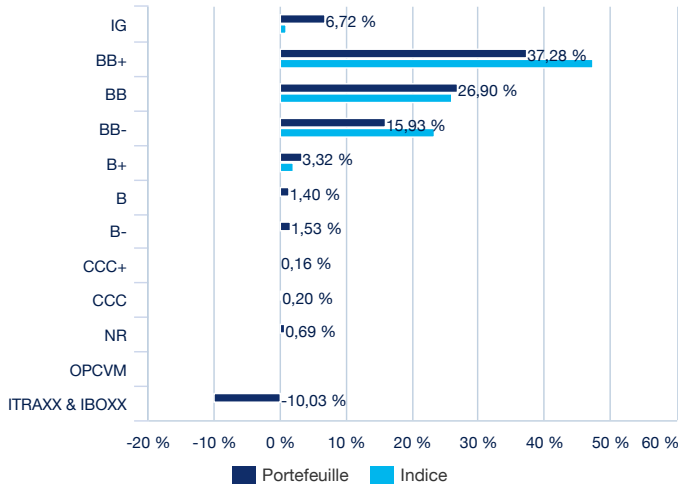
Les fondamentaux des sociétés High Yield sont restés globalement solides, la hausse des taux d'intérêts n'ayant pas d'impact significatif à ce stade. Moody's table toujours sur un taux de défaut à moins de 4% à 12 mois. Le marché primaire a été limité avec 2.9 Mds EUR d'émissions d'entreprises, uniquement BB, dont Nexans à laquelle nous avons participé. Une seule AT1 avait été émise par CaixaBank au début du mois (€750m). Les flux vers la classe d'actifs ont été légèrement négatifs sur le mois avec -0.6% d'actifs sous gestion, portant la variation 2023 à +1.1%.

Le fonds a sous performé son indice de référence, en raison notamment de son exposition aux subordonnées financières. La réduction de l'exposition au marché du fonds, intervenue en milieu du mois, a eu également un impact négatif sur la performance, de même qu'une légère sous-exposition en termes de durée.

Les craintes concernant le secteur bancaire n'ont pas provoqué de contagion, comme en témoigne la relative résistance du marché HY Européen. Cela nous amène à être prudents à court terme d'autant que les indicateurs macro-économiques pourraient se dégrader dans les prochains mois, augmentant le risque d'une récession en Europe. La volatilité sur les taux devrait également rester forte. Les prochaines publications de résultats pourraient enfin donner des indications concernant la solidité financière des entreprises High Yield dans le contexte de remontée des taux. Autour de 360bp aujourd'hui, les spreads du marché HY euro BB pourraient évoluer dans une fourchette, en l'absence de direction claire. Le rendement du HY Euro BB, proche de 6.3%, reste attractif dans une perspective de long terme.

Répartition par notation (Source : Amundi)

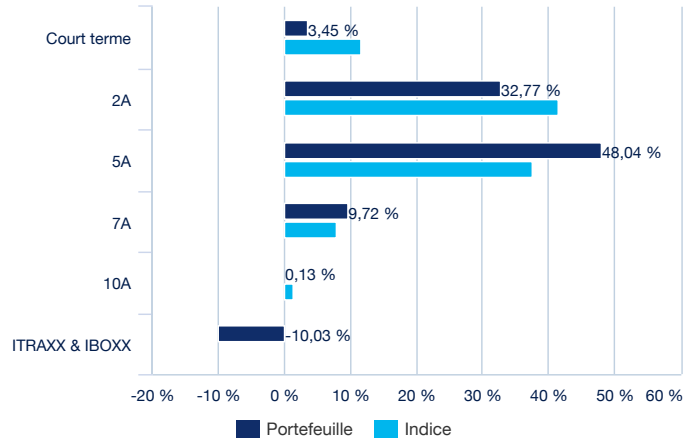
En exposition risquée (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

Répartition par maturités (Source : Amundi)

En exposition risquée (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

La maturité s'entend comme l'échéance probable du risque de crédit telle que reflétée par le marché

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

## OBLIGATAIRE ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...)  
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...)  
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

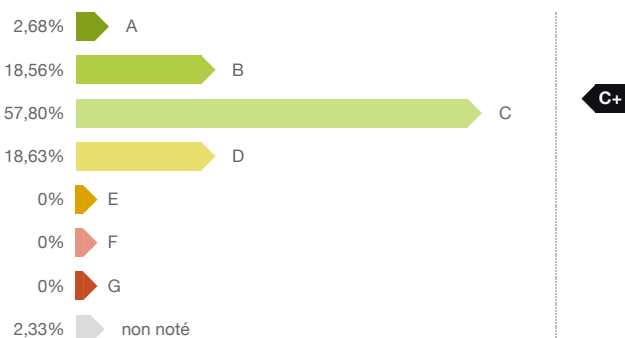
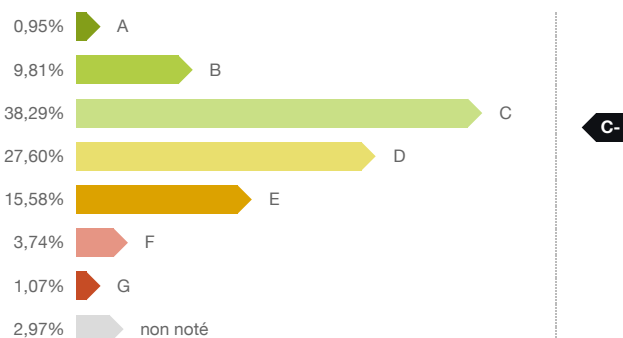
## ISR selon Amundi

## Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>De l'univers de référence<sup>3</sup>

## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C+
Social	C+
Gouvernance	C
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	122
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	97,67%

## Label ISR



<sup>1</sup> En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

OBLIGATAIRE ■

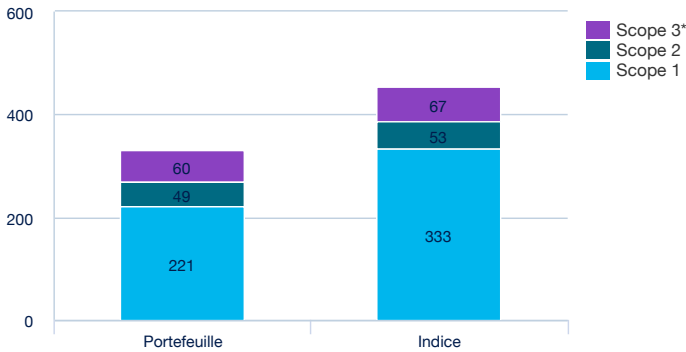
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Environnement¹**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 330 / 453

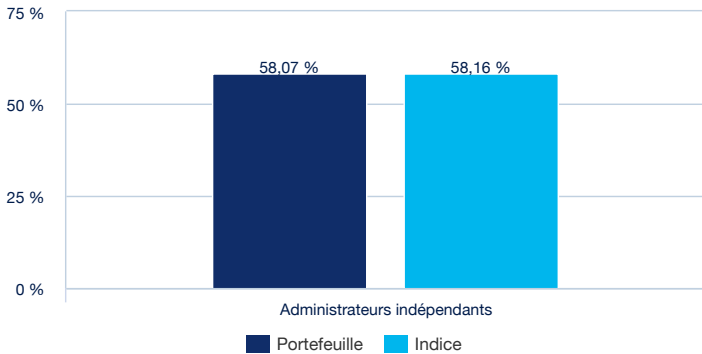


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,30% 95,42%

**Gouvernance**

**Indépendance du Conseil d'Administration**



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 87,54% 78,68%

**Sources et définitions**

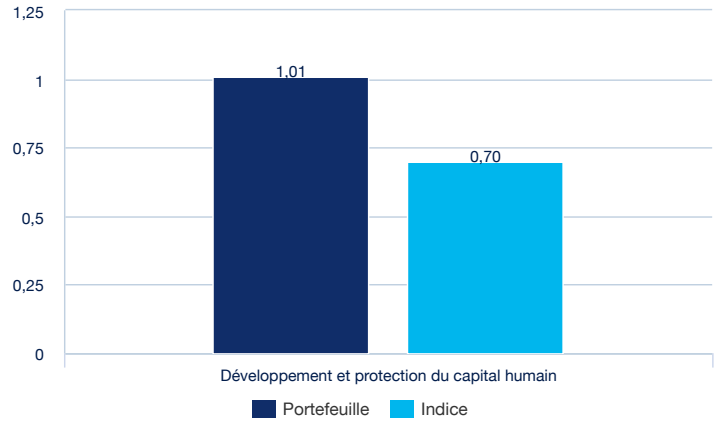
**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**Social**

**Développement et protection du capital humain**

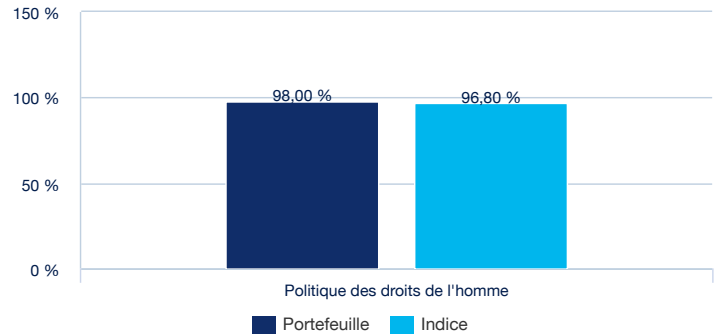


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 95,98% 94,84%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture : 88,02% 79,00%

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.